

restent apparents à l'intérieur (fig. 83). La façade (fig. 82) n'offre aucun caractère spécial.

Lorsque l'emplacement le permet, un espace libre est réservé en avant du gymnase, sert de cour et permet aux

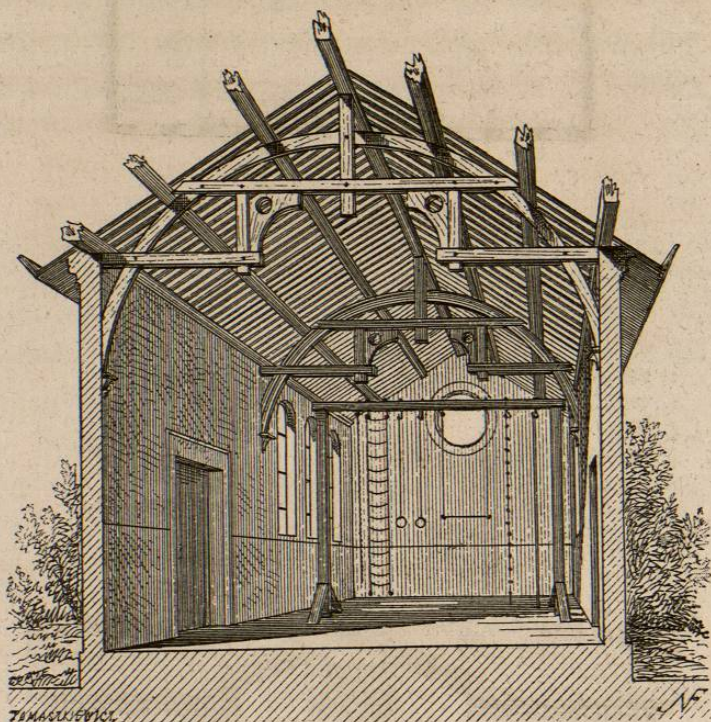


Fig. 83.

élèves de se livrer à certains exercices, à des manœuvres d'ensemble dont la pratique est vivement recommandée.

Les écoles payantes, dans lesquelles les garçons ont une classe distincte de celle des filles, ont également un gymnase séparé et chaque sexe possède sa salle spéciale.

CONCIERGE.

Les écoles qui possèdent un concierge forment l'exception, et le rôle de ce fonctionnaire se réduit à celui d'un gardien pendant la nuit. Les écoles contenant un logement de directeur n'ont pas de concierge. Le service intérieur est fait par un ou plusieurs domestiques qui opèrent le nettoyage des classes et dépendances, aussitôt après la sortie des élèves, et sont libres ensuite de l'emploi du reste de leur temps.

Le logement du concierge de même que l'installation du parloir et du bureau, quand ces deux pièces existent, n'offrent rien d'utile à signaler.

PRÉAUX COUVERTS. — VESTIAIRES. — LAVABOS.

Les écoles, même les plus importantes, ne contiennent pas de préaux couverts. Les enfants ne jouent pas à l'école et la quittent dans l'intervalle des heures de leçons, ou parfois passent dans les classes les heures de récréation. Un vestibule, souvent étroit et toujours insuffisant, précède seul la classe.

Les vestiaires se composent d'un cabinet ou d'un couloir placé près des salles. Ces vestiaires n'ont jamais la surface qui serait nécessaire, les vêtements s'empilent les uns sur les autres; les fenêtres, rares ou absentes, ne laissent pas l'air convenablement se renouveler, et l'odeur qui s'échappe de ces coiffures, de ces vêtements à demi usés, empreints d'émanations humaines et saturés d'humidité, se répand dans les classes et s'imprègne dans les murs, cloisons et parquets.

Il arrive parfois que le vestiaire fait partie intégrante de la classe et se trouve alors reporté à une de ses extrémités; parfois aussi, ce vestiaire occupe non-seulement un emplacement spécial au rez-de-chaussée, mais encore une

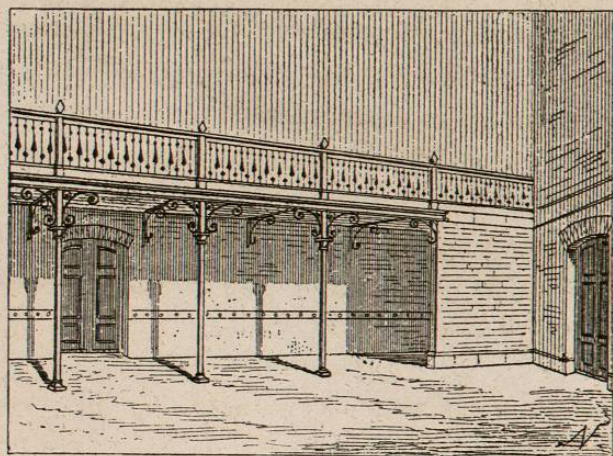


Fig. 84.

galerie (fig. 84) à laquelle on parvient au moyen d'un petit escalier intérieur. Les vestiaires de ce genre sont plus vastes que les autres, mais ils offrent toujours l'inconvénient d'être peu aérés et de laisser toutes les émanations produites par les vêtements pénétrer dans la salle.

On trouve rarement des lavabos; les vestibules ne sont pas assez vastes pour les contenir, et on ne pourrait convenablement les placer dans les classes. « Les parents de nos élèves, nous dit un jour un maître hollandais, sont naturellement propres, les enfants suivent leur exemple; nous sommes chargés d'instruire nos élèves et non de les décrasser. »

Dans l'asile de l'école congréganiste dont nous avons donné le plan (fig. 77), existent cependant des lavabos dont

les porte-serviettes ont une forme particulière. Ils se composent (fig. 85) de deux chevalets de 1^m,70 de haut placés à 1^m,50 de distance l'un de l'autre et reliés par des traverses en bois rond sur lesquelles on étend le linge. Un renflement

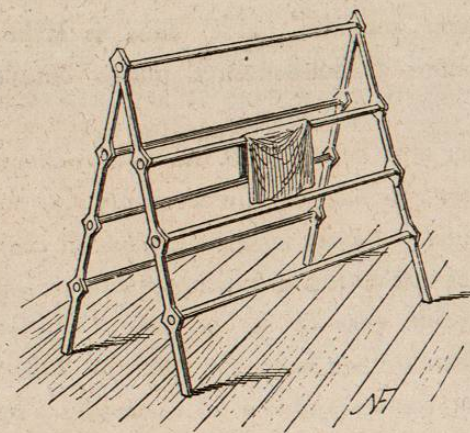


Fig. 85.

réserve dans les montants à leur point de rencontre avec les barres leur donne la résistance nécessaire; ce petit meuble est en sapin, très-léger par conséquent, et facile à changer de place.

CLASSES.

Surface. — Forme. — Hauteur.

Sauf dans les écoles payantes d'un degré supérieur, les écoles publiques ordinaires se composent d'une classe, salle unique, qui reçoit tous les enfants du quartier¹ sans distinction d'âge ni de sexe.

1. Sur le Rosengracht, à Amsterdam.

Chacun occupe une surface moyenne de 0^m,80 environ; mais cette moyenne est souvent réduite, et les passages, espaces vides nécessaires à la circulation, sont en partie pris à son détriment. Les filles ne sont séparées des garçons que par un intervalle très-étroit. Un maître donne l'enseignement commun, aidé dans sa tâche par un certain nombre de sous-maîtres placés devant chaque groupe¹.

Le laisser aller des élèves et des maîtres choque un peu nos habitudes; les maîtres, afin de rendre plus faciles leurs allées et venues à travers les élèves, n'ont ni chaires ni estrades; on les voit de temps en temps, quand ils sont fatigués d'aller et venir, s'asseoir sur la table d'un élève, lequel s'étend à demi sur son banc. On voit une fille de 14 ou 15 ans laisser voir ses jambes à ses camarades, à ses maîtres, et montrer ses bras nus jusqu'à l'épaule; on voit ces mêmes jeunes filles quitter leur place et sans honte gagner la porte des cabinets, d'où elles sortent un moment après en tirant leurs jupes. Quand un étranger s'étonne ou adresse une observation à ce sujet, le maître hollandais qui vous guide répond invariablement que, chez eux, les femmes sont sages, les hommes chastes et qu'aucune arrière-pensée, aucune idée fâcheuse ne pénètre dans l'esprit et le cœur de leurs enfants; que ceux-ci sont naïfs, habitués à vivre ensemble, et que ce commerce auquel ils sont habitués dans la vie commune n'a pas de raison pour être interrompu pendant le séjour à l'école.

Nous qui, personnellement, trouvons excessives et exagé-

1. Voir *Écoles publiques en France et en Angleterre*, par Félix Narjoux. — Paris, 1877, librairie Morel.

rées les précautions prises chez nous pour assurer la séparation des sexes, nous trouvons encore bien plus réels et plus sérieux les dangers de leur réunion telle qu'on la pratique en Hollande; et, malgré le calme du sang, le repos d'esprit et l'absence d'imagination particuliers aux Hollandais, cette vie en commun des garçons et des filles, au moment où le jugement n'est pas assis, où le raisonnement est insuffisamment développé, doit sensiblement contribuer à diminuer chez les femmes le sentiment de la pudeur et de la retenue, et, chez les hommes, le sentiment des égards et du respect.

Les salles sont hautes de plafond, avantage qui diminue dans une certaine mesure l'inconvénient causé par leur manque de surface; elles ont toujours au moins 4^m,50 à 5 mètres et souvent 6 à 7 mètres.

Aucune disposition ne semble prise pour déterminer les dimensions des salles par rapport au mobilier qui doit les garnir; cependant on prescrit de ne leur donner que 7 mètres de large sur 14 mètres de long, afin de leur permettre de contenir le nombre beaucoup trop considérable de 120 enfants environ. Il est vrai que la même règle impose l'obligation de diviser cette surface en 3 ou 4 groupes au moyen de cloisons mobiles, mais cette dernière condition n'est remplie que dans certaines écoles payantes, et, dans les autres, les classes sont par conséquent toutes solidaires et dépendantes. On comprend aisément le trouble que crée une telle situation et combien l'enseignement ne peut ainsi être donné avec calme et tranquillité.

Ces conditions semblent cependant avoir quelque tendance à se modifier, et certaines villes élèvent leurs écoles en séparant les sexes, en répartissant les élèves dans des

classes de petites dimensions contenant 30 ou 40 places¹. Mais c'est là encore une très rare exception.

Sol. — Plafonds. — Peinture des murs.

Le sol de la classe est le plus souvent formé d'un parquet de sapin très-fréquemment lavé. On trouve aussi des planchers reposant sur le sol naturel et composés d'une série de petits cubes de bois de 0^m,08 de côté, présentant toujours leur section. Ces planchers sont très-solides, chauds, et ne résonnent pas sous les pieds. On emploie également des dallages en briques, hourdées en ciment et posées sur un lit de béton. Ce dernier système qui, mieux que les autres, se prête aux opérations de lavage dont

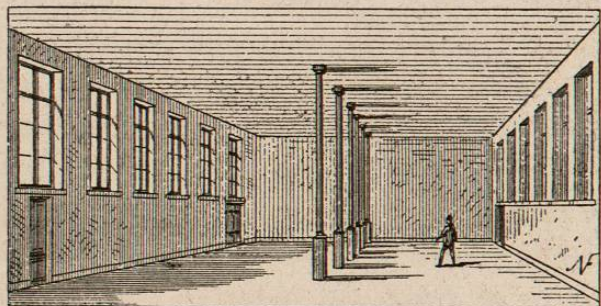


Fig. 86.

abusent les Hollandais, laisse le sol toujours froid et humide.

Les plafonds sont en plâtre blanc très-uni de façon à bien renvoyer la lumière; les seules saillies qui parfois en

¹. *Architecture scolaire*, Félix Narjoux. Paris, V^e A. Morel et C^e.
Monographie de l'école de Scheveningen.

interrompent la surface sont celle des poutres supportant les solives des planchers et celle des corbeaux placés aux extrémités.

Quand ces classes ont une trop grande largeur, une colonne en fonte soulage la portée des grandes pièces, mais gêne malheureusement la surveillance et la circulation (fig. 86).

Aucune peinture ou décoration ne recouvre les murs, les parements restent nus. Les murs opposés sont, du reste, trop éloignés l'un de l'autre pour que les élèves, placés à une des extrémités de la salle, puissent lire les inscriptions ou reconnaître les dessins tracés sur le mur en face. Ceux placés auprès pourraient seuls le faire.

FENÊTRES.

L'article 9 du règlement général prescrit d'élever l'appui des fenêtres de 1^m,30 au-dessus du plancher de la classe et de donner à ces fenêtres 2^m,50 de haut. Cette condition n'est heureusement pas suivie, car elle donnerait un résultat regrettable. En effet, la hauteur d'appui 1^m,30 et la hauteur de la fenêtre 2^m,50 donnent 3^m,80, et par conséquent, dans une salle de 5 mètres de haut, il resterait entre le linteau de la fenêtre et le dessous du plafond une distance de 1^m,20 que n'atteindraient ni l'air ni la lumière introduits par les fenêtres, et qui deviendrait à la longue un sûr abri pour la poussière et la vermine.

Les fenêtres des classes, contrairement aux prescriptions du règlement, sont très-hautes et atteignent presque le niveau du plafond (fig. 87); elles sont également très-larges et c'est sur leurs grandes dimensions qu'on compte pour

assurer l'aération des salles, privées de tout système sérieux de ventilation.

Les châssis de menuiserie qui garnissent ces fenêtres sont

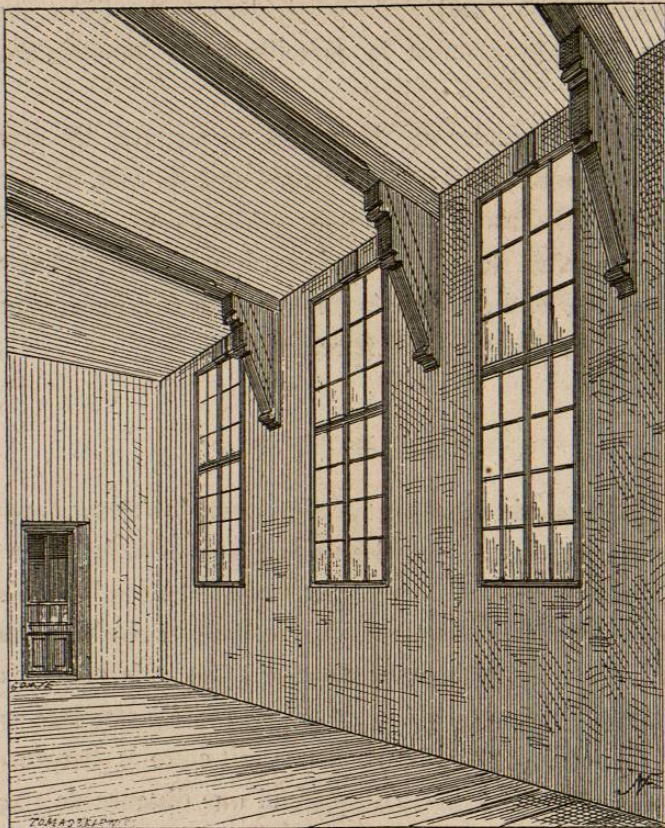


Fig. 87.

établis d'après le système dit à guillotine; les châssis inférieurs viennent, au moyen d'un contre-poids, recouvrir tout ou partie du châssis supérieur. Un autre système également en faveur repose sur la combinaison de châssis

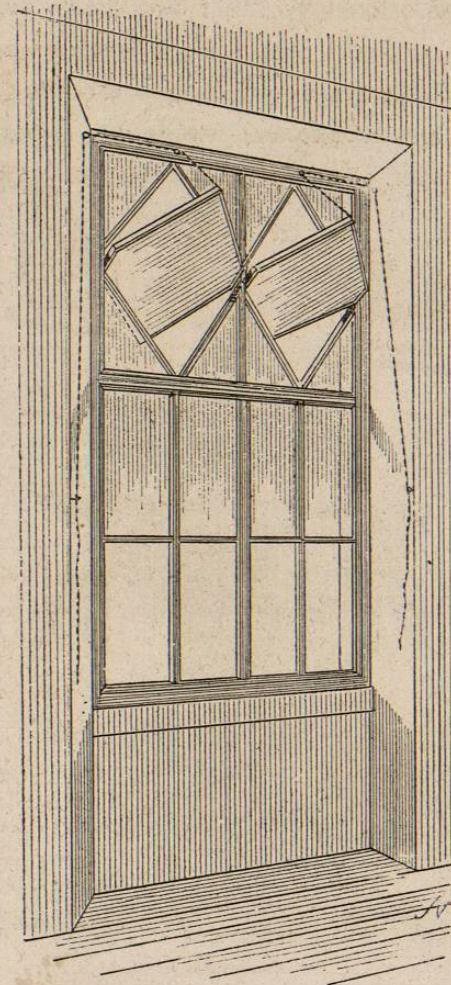


Fig. 88.

rieure mobile (fig. 88), non sur un axe, mais sur l'extrémité d'un des angles du rectangle.

AUVENTS.

Les portes extérieures, celles ouvertes sur des cours ou sur la voie publique, sont souvent protégées par un petit auvent destiné à abriter les marches d'escalier placées en avant. Ces auvents affectent parfois une forme singulière bonne à signaler. Celui que représente notre fig. 89 est placé

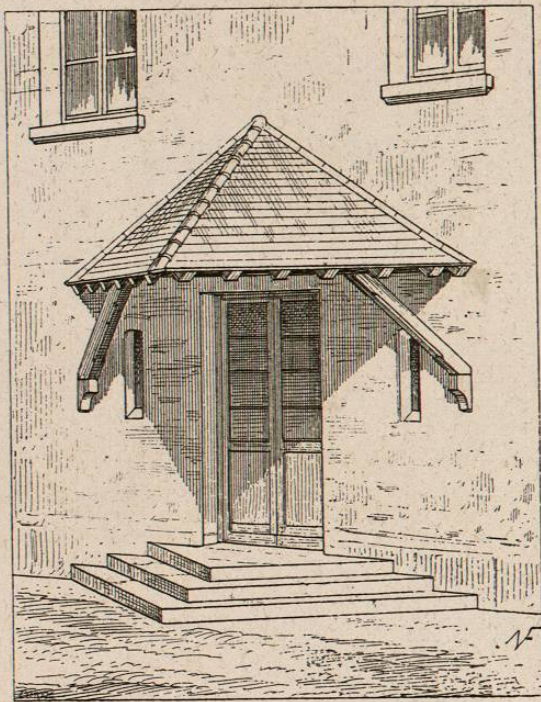


Fig. 89.

dans une cour longue et étroite, desservie par une porte percée à chacune de ses extrémités; le perron a donc adopté une forme facilitant aux personnes, ayant à entrer ou à sortir, la direction qu'elles devaient suivre et l'auvent,

protégeant les marches de ce perron, a dû logiquement suivre la même forme et la même disposition.

ESCALIERS.

Peu d'écoles ont des escaliers destinés à desservir les classes, car, en général, celles-ci sont toujours établies au rez-de-chaussée et les élèves y arrivent de plain-pied ou à peu près. Cette règle n'a cependant rien d'absolu, et les

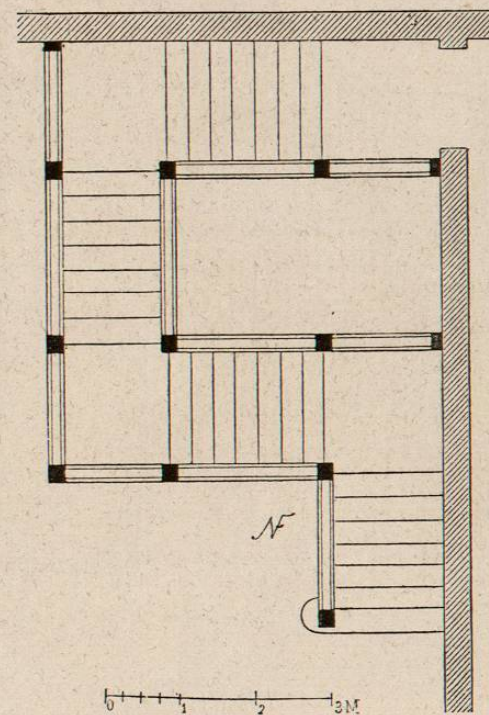


Fig. 90.

figures 1 et 2 représentent précisément les plans d'une école à deux étages.

Les escaliers en usage, limons, marches et contre-

marches, sont en sapin et offrent comme disposition spéciale une petite bande de fer scellée à l'extrémité des marches dans le but de les empêcher de trop facilement s'user.

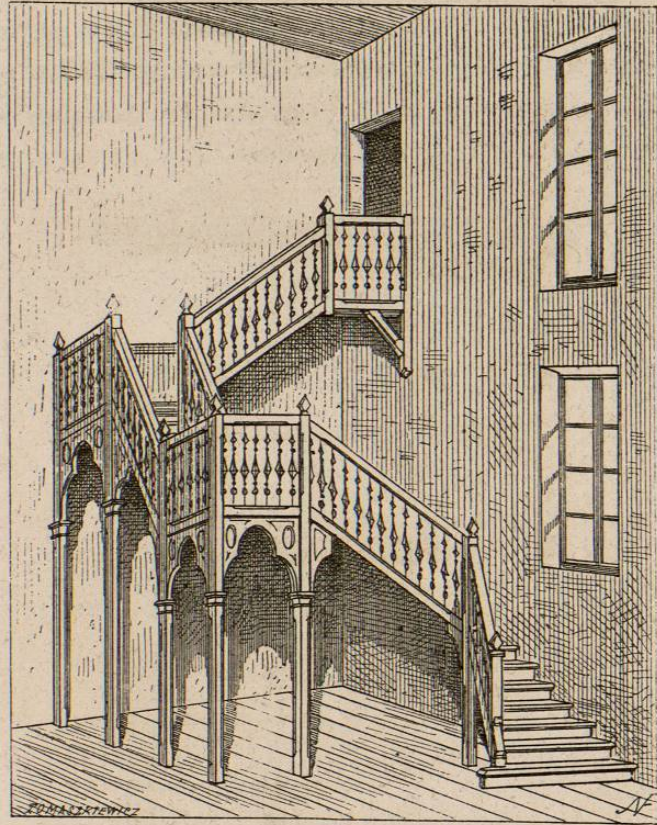


Fig. 91.

Cette combinaison n'est pas heureuse, elle gêne le pied de l'enfant, l'accroche quand il descend, augmente, en un mot, ses chances de chutes et les rend bien plus dangereuses.

Lorsqu'il s'agit de gagner une classe placée à un étage supérieur, l'escalier destiné à cet usage, au lieu d'être

enfermé dans une cage (fig. 90), reste parfois apparent dans la salle ou le vestibule inférieur : on lui donne alors des formes un peu repliées et mouvementées, de façon à ce qu'il occupe le moins de place possible; il est comme un meuble occupant une partie de la salle (fig. 91.)

CLOISONS.

Nous l'avons déjà vu, les classes d'une école se compo-

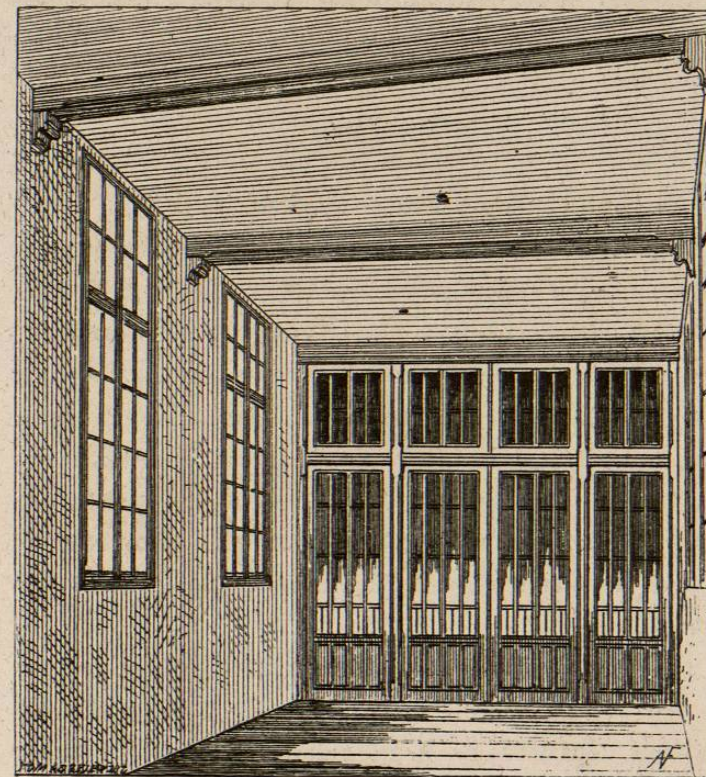


Fig. 92.

sent d'une vaste salle de réunion divisée en certains cas par une ou plusieurs cloisons mobiles en bois (fig. 92).